

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A LA CARTE DE LA BARECHE



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 24 OCTOBRE 2018

Présents : Tous les membres sauf

Absents excusés : Jean-Paul Nicolet (Procuration à Arnaud Vivien), Laurent Amiotte-Suchet, Céline Ulas, Louis Belot

Secrétaire de séance : Maryline texier

Approbation du dernier compte-rendu de réunion du 09/07/2018

Remarque concernant le dernier compte-rendu Patrimoine : le problème concernant les tombes de 2 familles : on modifiera en précisant que le problème vient de la facturation non faite et non d'un paiement non réalisé.

1/ Délibération renouvellement contrat groupe assurance pour le personnel

Le Président expose :

- L'opportunité pour (la collectivité ou l'établissement public) de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- Que le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques ;
- Que le Centre de gestion a communiqué à la collectivité les résultats de la consultation lancée au cours du 1er semestre 2018.

Le conseil syndical décide d'accepter la proposition suivante :

- **Courtier / Assureur** : Sofaxis / CNP
- **Durée du contrat** : 4 ans à compter du 1er janvier 2019.
- **Préavis** : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de six mois.
- **Régime** : capitalisation (couverture des indemnités journalières jusqu'à la retraite des agents et des frais médicaux à titre viager).
- **Conditions** :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL :

- taux : 5,95% avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents non titulaires de droit public -
taux : 1,10 % avec une franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt

Et autorise

- le Président à signer tout document contractuel résultant de la proposition d'assurance, certificats d'assurance (contrats)

2/ Délibération adhésion assurance chômage

Les membres du syndicat désirent connaître les éléments concernant les indemnités chômage dues à Mme C.Laborie. Ce point sera donc reporté pour décision lors de l'assemblée suivante car on connaîtra alors les modalités actuellement en cours.

3/ Délibération augmentations crédits budget employé et groupe scolaire

Afin de procéder à l'ajustement des budgets en cette fin d'année, les membres du syndicat décident d'augmenter les crédits comme suit :

Budget employé intercommunal :

Section fonctionnement :

Dépenses :

Cpte 60622 (carburants) : + 500.00 €

Cpte 60632 (petit équipement) : + 800 €

L'excédent prévisionnel de fonctionnement sera réduit d'autant soit 1 300 €

Budget groupe scolaire :

Section investissement :

Dépenses :

Cpte 2183 (matériel informatique – plan numérique) : + 500.00 €

L'excédent prévisionnel d'investissement sera réduit d'autant soit 500 €

4/ Décision achat possible d'un meuble de rangement pour l'école (budget 2019)

- Les membres du syndicat acceptent à l'unanimité la commande d'un meuble qui contiendra entre autres la pharmacie des élèves qui possèdent une médication. Ce meuble doit être fermé. Coût pose incluse : 1 780 € HT. Le montant de 2 200 € sera prévue sur le budget 2019.
- Volets école : réparation faite ce jour
- Projets ampoules LEDS pour les couloirs et la salle de repos de l'école. Le devis sera examiné lors de la prochaine réunion (23 lampes concernées). Une économie de consommation et d'entretien est recherchée.
- Matériel employé : une liste de matériel à renouveler est proposée : bâche neuve pour le véhicule ; deux béquilles pour la grande remorque ; un souffleur neuf ; une pompe vivax ; une visseuse puissante ; une perche télescopique avec lamier ; deux chaînes de tronçonneuse ; disques de débroussailluse. Le montant nécessaire de 3 000 € sera prévu sur le budget 2019

5/ Informations diverses

- **Ecole primaire** : problèmes disciplinaires entre trois élèves nécessitant une rencontre avec enseignants, accompagnatrice, parents avec élèves et élus.
- **Internet école** : la connexion internet est à ce jour trop faible entre l'école et une élève sous traitement médical qui pourrait participer depuis son habitation. Une solution est espérée après les vacances de la Toussaint.
- **Ecole PEDT** : nouveau plan mercredi : le projet éducatif nouveau doit être revu, le syndicat étant favorable à cette idée.
- **Stagiaire employé intercommunal** : le stagiaire Bastien Girard sera autorisé à revenir plusieurs semaines auprès de Mr Alain Bruchon.
- **Vitreaux église la Barêche** : Mr Tatre accepte l'idée de réaliser le projet sur plusieurs budgets (3 ans par exemple)
- **Cimetière de la Barêche** : l'eau sera coupée après la Toussaint pour l'hiver.

6/ Sondage concernant « la commune nouvelle » et discussions sur les problèmes posés

Les 14 élus présents répondent à un petit sondage sur l'idée de réaliser une commune nouvelle regroupant les 6 communes du syndicat. Il est précisé que la loi n'autorisera plus la création avant le mandat suivant (impossible l'année avant les élections, c'est-à-dire en 2019).

Les membres prennent connaissance des difficultés rencontrées lors des regroupements de communes :

- Choix du nom de la nouvelle commune ;
- Changements d'adressages (pas deux fois la même rue pour l'ensemble) ;
- Questionnements des chasseurs, des affouagistes ;
- Différences dans les valeurs locatives : il faut progressivement harmoniser les taux de fiscalité ;
- « Eloignement » du conseil municipal par rapport aux 6 conseils actuels ;
- Volonté de demeurer dans « la commune originelle » ;
- Nécessité de passer dans une même communauté de communes (deux actuellement)

Le sondage effectué donne les résultats suivants :

- OUI à la commune nouvelle : 9
- NON à la commune nouvelle : 4
- Ne se prononce pas : 1

Les détails du dépouillement seront transmis aux membres du syndicat après reprise détaillée des remarques écrites.

La séance est levée à 21h40

Le président,

Jean-Pierre PEUGEOT